


LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Désignation/localisation	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un espace public	Commune
2	Aménagement d'un espace de retournement chemin du Schillig	Commune
3	Elargissement du chemin du Schillig	Commune
4	Création d'un cheminement piéton	Commune
5	Extension du cimetière et création d'une liaison entre la rue Saint-Anne et le futur espace de stationnement à proximité du cimetière	Commune
6	Aménagement d'un espace de retournement chemin du Schwyz	Commune
7	Aménagement d'un espace de retournement chemin de Lecotte	Commune
8	Aménagement d'un espace de retournement chemin de Lecotte	Commune
9	Cheminement piéton entre le chemin des écoliers et la zone UB	Commune
10	Protection de la ressource en eau (sources) à l'ouest du Melkerhof	Commune

k éléments remarquables du paysage (au titre de l'article L.151-19 du Code l'urbanisme)

 emplacement réservé

**maître d'ouvrage :**  
**Commune de Thannenkirch**

## Plan Local d'Urbanisme

### REGLEMENT GRAPHIQUE

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal  
 en date du 14 avril 2021

A Thannenkirch, le  
 Mme Angélique DIEUAIDE, le Maire.

**conduite d'études :**  
 OTE Ingénierie

1:5 000